

Se confédérer : une perspective qui ne peut plus guère attendre

Le SNES a impulsé dans la FSU une réflexion sur la nécessité de rompre avec l'autonomie de notre syndicalisme, choix qui a fait son temps et ne correspond plus aux nécessités du moment. Les raisons de ce mandat ont été longuement exposées lors des congrès précédents et, si l'on ne peut que se réjouir que notre fédération ait fait rapidement sien l'objectif de construire un nouvel outil syndical, force est de constater que ce mandat n'est perçu par beaucoup dans la FSU que comme un mandat de papier : personne ne le conteste, personne ne le met en œuvre.

Si le débat est ainsi fuyant, c'est parce que ceux qui n'ont d'autres motivations que la défense d'un syndicalisme purement corporatiste, arc-bouté sur une conception étriquée du syndicalisme de métier qui est le nôtre, ne peuvent que difficilement avancer d'arguments probants.

Du coup, les initiatives prises, notamment avec la CGT, sont intéressantes, mais bien timides au regard de l'objectif affiché.

Il est indispensable que le SNES, moteur de la fédération sur cette question, refuse que le rythme d'avancée soit celui des plus réticents et des plus immobilistes.

La question posée est claire : s'il faut sortir de l'autonomie, alors, il faut se confédérer. Pour le SNES, c'est une nécessité. Si cela ne l'est pas pour tout le monde dans la FSU, alors il faudra trancher, et trancher en sollicitant l'avis des syndiqués.

Dès la rentrée 2014, le SNES devra conduire avec la profession un débat réel sur cette question, en engageant les S3, mais aussi les S2 et les S1, à mener le débat dans la perspective du prochain congrès fédéral. A l'issue de celui ci, une échéance devra être donnée pour que la FSU face son choix. Au SNES, ensuite, de faire le sien.

Hervé LE FIBLEC